



Le Neubourg, le 6 avril 2021

Note :  
A l'attention des habitants du Pays du Neubourg

Objet : Consignes liées au coronavirus COVID-19

Madame, Monsieur,

Afin de se conformer aux consignes de l'Etat liées à la lutte contre la propagation du coronavirus COVID-19, la Communauté de Communes (CdC) du Pays du Neubourg a été contrainte de fermer provisoirement le gymnase André Clousier, les crèches (un accueil est maintenu pour les enfants des personnels considérés comme prioritaires), les ateliers du Relais Assistantes Maternelles (RAM), les activités du Pôle Animation Jeunesse (PAJ) et les ateliers numériques itinérants.

L'accueil est cependant maintenu au siège de la CdC, ainsi que dans les déchetteries, aux horaires habituels, bien qu'une partie du personnel soit partiellement placée en télétravail. De même, le RAM maintient ses permanences sur rendez-vous, le PAJ poursuit son accompagnement de nos jeunes via des animations sur internet, l'office de tourisme reste ouvert (à l'exception des mercredi et vendredi après-midi où notre agent est mobilisée sur le centre de vaccination) et une permanence téléphonique demeure en place pour aider nos habitants à effectuer leurs démarches numériques.

Parallèlement, les élus et les services de la CdC s'impliquent fortement, aux côtés des équipes de la ville du Neubourg, dans l'organisation et le fonctionnement du centre de vaccination. A ce titre, j'invite toutes les personnes âgées de plus de 60 ans et désireuses de se faire vacciner à s'inscrire auprès de leur mairie.

Je ne manquerai évidemment pas de vous tenir informé(e) de l'évolution de la situation et des éventuelles futures consignes des services de l'Etat, notamment via le site internet de la CdC ([www.paysduneubourg.fr](http://www.paysduneubourg.fr)).

Vous pouvez compter sur la détermination de vos élus de la Communauté de Communes pour surmonter à vos côtés cette crise sanitaire et je ne doute pas un seul instant que nos efforts conjugués permettront à nos professionnels de santé d'y faire face avec succès.

Prenez soin de vous !

Le Président  
Jean-Paul LEGENDRE

